

Ce qu'il faut savoir...

Ontario One Call offre des options de planification pour les responsables d'excavation qui ne creusent pas en moins de 30 jours.

Qui répond?

Les membres de Ontario One Call participent sur une base volontaire et ne sont pas obligés par la Loi. Les membres qui n'en font pas partie peuvent être contacté directement pour de plus amples informations.

Pourquoi faire ceci...

Planifier sauve du temps et de l'argent. Faites une demande de planification afin d'organiser la localisation physique des lieux.

Où pouvez-vous trouver de l'aide?

Courriel du service à la clientèle de Ontario One Call: Solutions@OntarioOneCall.ca ou visionnez notre vidéo: Design and Planning <https://youtu.be/UC3miWAZyk0>



Nos recommandations des meilleures pratiques pour les demandes de conception et de planification:

- ✓ Choisir « Créer une demande de planification et de conception » dans la page d'accueil
- ✓ Entrez l'adresse civique, l'intersection ou les coordonnées dans « Recherche d'adresse »
- ✓ Créer une sélection de cartes. Vous ne pouvez demander qu'une seule adresse par demande de planification.
- ✓ Vos sélections de cartes devraient être sur ou parallèle à la « rue de creusage » et les sélections de cartes devraient se trouver entre les deux intersections les plus proches. Si vous trouvez qu'il y a une incohérence pendant « Prochaine étape : Révision », vous devriez sélectionner « Modifier ma demande » et faire les changements requis.
- ✓ Inclure « Vos propres dessins » montrant des détails spécifiques et/ou l'ampleur du projet.
- ✓ Soumettre de l'information détaillée dans la section « Informations supplémentaires » au sujet de vos prochaines excavations incluant: date prévue de début, durée approximative de l'excavation, la profondeur, le type de travail, etc. .